- 2. Engagements spécifiques en matière de réduction des émissions de COV
 - a) Les États-Unis mettent en œuvre, dans la ZGEP, des mesures de contrôle qui réduiront les émissions de COV, conformément à la section B, (revêtements pour réparation d'automobiles), à la section C (produits commerciaux et de consommation) et à la section D (enduits pour bâtiments), partie 59 du titre 40 du CFR.
 - b) Les États-Unis mettent en œuvre, dans la ZGEP, des mesures de contrôle des polluants atmosphériques dangereux qui permettront aussi de réduire les émissions de COV, conformément à la partie 63 du titre 40 du CFR. Cette partie comprend les sections suivantes :

Section M - Nettoyage à sec;

Sections F, G, H et I - NESHAP organiques dangereux (HON);

Section GG - Industrie aérospatiale;

Section N - Chromage électrolytique;

Section L – Fours à coke : enfournement, circuits de la partie supérieure et de la porte ;

Section O - Stérilisateurs commerciaux;

Section T - Nettoyants organiques de dégraissage ;

Section R - Distribution d'essence (Phase 1);

Section Q - Tours de réfrigération industrielles ;

Section EE - Ruban magnétique;

Section Y - Travaux de chargement de navires ;

Section DD - Travaux de récupération de déchets hors site ;

Section CC - Raffineries de pétrole;

Section U - Polymères et résines I;

Section W - Polymères et résines II;

Section JJJ - Polymères et résines IV ;

Section KK - Impression/édition :

Section X - Plomb de seconde fusion;

Section II - Construction navale et réparation de navires ;

Section JJ - Meubles en bois;

Section XXX - Production de ferro-alliages;

Section III - Production de mousse souple de polyuréthane :

Section YY - MACT (maximum achievable control technologies) génériques ;

Section DDD - Production de laine minérale;

Section HH - Production et transport du pétrole et du gaz naturel;

Section MMM - Production d'ingrédients actifs de pesticides ;

Section GGG - Production de produits pharmaceutiques ;

Section AA/BB - Engrais à base d'acide phosphorique/de phosphates ;

Section PPP - Production de polyols de polyéther :

Section OOO - Polymères et résines III : résines aminiques et phénoliques ;

Section LLL - Fabrication de ciment Portland;

Section LL - Production d'aluminium de première fusion ;

Section TTT - Plomb de première fusion :

Section VVV - Installations publiques de traitement :

Section S - Pâtes et papiers (Incombustible), MACT I;

Section S - Pâtes et papiers, groupe de règles MACT III;

Section RRR - Aluminium de seconde fusion :

Section CCC - Décapage d'acier;

Section F - Synthèse de tétrahydrobenzaldéhyde; et

Section NNN - Fabrication de laine de fibre de verre.

c) Les États-Unis mettent en œuvre, dans la ZGEP, des contrôles relatifs aux émissions des véhicules automobiles et aux moteurs à usage non-routier, tel que susmentionné à la Partie III.B(1) ci-dessus.